

**COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA  
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
RUMERSHEIM-LE-HAUT  
du 24 février 2026**

**Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER.**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 19 h 00.

**PRESENTS** : M. BADER Hervé, M. GENDRON Pierre-Julien, Mme COUTO LIMA Pastora, M. BITZBERGER David, M. BODINET Martial, M. WALTER Patrick, M. THUET Thomas, Mme GROTZINGER Caroline, M. THUET Mathias, Mme DE SOUSA Sandra, Mme ONIMUS Aurélie, Mme WALTER Laetitia, Mme GROSHENY-STOELBEN Angélique

**ABSENTS EXCUSES** : Mme DEHARBE Sophie

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour :**

1. Désignation secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2025
3. Prix de l'eau 2026
4. Convention Territoriale Globale
5. Décisions du maire dans le cadre des délégations
6. Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach
7. Divers
8. Informations

**1. Désignation secrétaire de séance**

Après délibération, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme WALTER Laetitia comme secrétaire de séance.

**2. Approbation du procès verbal de la séance du 2 décembre 2025**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2025.

### **3. Prix de l'eau 2026**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le projet de fusion avec le Syndicat d'eau de Munchhouse est suspendu. Les nouveaux élus devront étudier l'opportunité de la fusion, la réalisation d'un audit est nécessaire, deux offres sont déjà parvenues au Syndicat.

M. THUET Thomas informe l'Assemblée que le SIAEP Rumersheim-Bantzenheim a retenu la solution d'un prestataire externe en tant que fontainier, avec assistance technique de la Régie de l'Eau M2A.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à compter du 1er janvier 2026 :

- le tarif de l'eau aux abonnés à 0,88 €/m<sup>3</sup>,
- la redevance performance réseau eau potable à 0,0504 €/m<sup>3</sup>
- la location du compteur standard à 15 € par année,
- la location du compteur gros débit à 75 € par année.

L'assemblée prend connaissance des tarifs 2026 des redevances (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) :

- consommation d'eau potable à 0,40 €/m<sup>3</sup>,
- performance des systèmes d'assainissement collectif : 0,146 €/m<sup>3</sup>,

Ainsi que du montant de la redevance assainissement (Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach) : 1,46 € TTC/m<sup>3</sup> + part fixe assainissement : 116,19 € TTC

### **4. Convention Territoriale Globale**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le partenariat engagé par la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach avec la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin pour la mise en œuvre de sa politique Petite Enfance et Jeunesse. Il présente le projet de Convention Territoriale Globale (CTG V2) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2030, la CTG V1 étant arrivée à échéance au 31 décembre 2025. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette convention et charge Monsieur le Maire de la signer.

### **5. Décisions du maire dans le cadre des délégations**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Attribution de concession au cimetière : n° 220 (emplacement D-2) et n° 221 (cavurne 006).
- Dépenses d'investissement :
  - CPI : achat équipement 1239,31 € (Dahlen), travaux plateforme d'entraînement 3 034,39 € (Bitzberger)
  - Achat PC portable 1 426,00 € (Telmat)

## **6. Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le rapport d'observations définitives du contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach établi par la Chambre Régionale des Comptes.

Monsieur le Maire donne connaissance des informations suivantes :

- Annulation du PLUI suite au recours de trois personnes. Les compensations étaient prévues dans le PLUI mais pas suffisamment détaillées. Rumersheim-le-Haut revient au RNU (Règlement National d'Urbanisme). Le Conseil Communautaire lancera un nouveau PLUI dans sa séance du 2 mars 2026. Problématique Liebherr.  
M. GENDRON Pierre-Julien pose la question de l'impact sur le projet de parc Maïkan. Monsieur le Maire répond que l'annulation du PLUI n'impacte pas le projet du parc Maïkan à ce stade.

## **7. Divers**

Néant

## **INFORMATIONS**

- ◆ Arrêté d'exhumation pour l'emplacement carré C-35a (dans le cadre des obsèques de M. GOETZ Bernard).
- ◆ La benne à vêtements Croix-Rouge à la salle des sports sera retirée. Une nouvelle benne le Relais a été installée à la salle de musique. Une 2<sup>ème</sup> benne à verre a été installée à la salle des sports.
- ◆ Commission sécurité salle de musique : tout est en ordre.
- ◆ Travaux ZA à venir : renforcement du réseau électrique pour l'entreprise RTL.
- ◆ Gouttières percées à l'église : intervention de l'entreprise Meyer.
- ◆ Absence de séparateur de graisse à la salle de musique et chez Tentations Croquantes. RDV sur place avec un technicien de la CCARB, mise en place possible sans difficulté technique. Attente du rapport de la CCARB avec plans, puis demande de devis à faire auprès de Werner.

## **TOUR DE TABLE**

- ❖ **Mme WALTER Laetitia :**
  - « Merci pour la collaboration pendant les 6 ans. On a bien travaillé ensemble »
- ❖ **M. BADER Hervé :**
  - « Je suis assez fier de mon mandat en tant qu'adjoint, on a fait de belles choses. Triste de la fin de mandat sous tension »

❖ **M. BODINET Martial :**

- « Merci au maire et aux adjoints particulièrement, pour avoir tenu bon dans le mandat »

❖ **M. BITZBERGER David :**

- « Merci pour tout le travail accompli. Pas mal de choses n'ont pas été faites (impact du recours gravière sur le budget). On espère que la prochaine équipe pourra travailler sereinement »

❖ **M. GENDRON Pierre-Julien :**

- Quel est le montant de la redevance de foretage du 2<sup>e</sup> semestre 2025 ? Réponse : 60 000 € environ.
- Constate que des modifications sont en cours au niveau du site Heidelberg (creusement sur la partie non communale, suppression chemin vers étang du Grün et création d'un chemin), est-il possible d'avoir des informations ? Monsieur le Maire répond que le chemin sera compacté dans les deux mois à venir.. Monsieur le Maire informe qu'il va négocier un foretage d'avance avec Heidelberg, M. BADER Hervé sera associé à ces réunions. Monsieur le Maire rajoute qu'il a retrouvé un échange mail avec Heidelberg qui stipule qu'il y aura versement d'un foretage d'avance lorsque l'exploitation se fera sur les terrains qui n'appartiennent pas à la Commune. Il indiquera le montant qui sera obtenu et précise que nous obtiendrons forcément quelque chose. Problème de la conjoncture économique actuelle.  
Par ailleurs, signalement par le Président de l'Association Foncière de la largeur du passage suite à la pose d'un grillage. Heidelberg a reculé de 40 cm par rapport à la limite, un mètre aurait été mieux.
- « Je partage ce qui a été dit par les autres conseillers. Je reconnais ne pas avoir été toujours sympathique dans mes remarques mais je n'étais plus en accord avec certaines décisions »

❖ **M. THUET Thomas :**

- « Le recours n'a pas été suspensif et n'a pas impacté le foretage d'avance. Ca me reste en travers. Il aurait souhaité plus d'échanges sur les projets. Il y aura des moments où il faut travailler ensemble »
- Question du chemin à l'Est de la gravière qui risque d'être enclavé.

❖ **Mme COUTO LIMA Pastora :**

- « J'ai vraiment aimé ces deux mandats »

❖ **Mme DEHARBE Sophie (par l'intermédiaire de Mme ONIMUS Aurélie) :**

- « Chers collègues,

Alors que ce mandat touche à sa fin, je serai présente par la pensée pour ce dernier Conseil municipal.

Bien que ces années aient été marquées par des tensions et des désaccords, notre équipe a su poursuivre ses actions avec engagement. J'ai choisi de retenir l'essentiel : le travail accompli avec réussite pour notre village et ses habitants !

Beaucoup de projets ont vu le jour ou ont avancé : comme la dynamique du Conseil Municipal des enfants riche d'idées et d'initiatives, les importants travaux réalisés à la salle des sports et au cimetière, et aussi tous ces moments de convivialité qui font vivre notre commune. Je pense aux Afterworks, au marché hebdomadaire, aux marchés festifs de Pâques et de Noël, au marché aux puces, tous ces événements organisés avec les associations, aux fêtes de Noël pour nos aînés, aux journées citoyennes, ou encore au soutien apporté aux sapeurs-pompiers... À travers les diverses commissions dans lesquelles je me suis impliquée (commerce de proximité, fêtes et cérémonies, cimetière, espace public et environnement, impôts directs, contrôles des listes électorales, et plus inattendue et très intéressante, syndicat mixte des gardes champêtres), j'ai appris, découvert, rencontré de nombreux acteurs et mesuré combien l'engagement local est précieux !

Je garderai également un souvenir particulier de notre participation à la rénovation de l'école des filles et de celle des garçons, dans une ambiance conviviale !

Ces moments illustrent à mes yeux ce que doit être l'engagement local : un travail collectif, concret et utile. Quelle expérience humaine et enrichissante ! J'y ai trouvé des rencontres, des échanges et la satisfaction de contribuer à la vie de notre commune.

Je souhaite que chacun puisse se souvenir que nous avons tous œuvré à notre manière pour l'intérêt du village et des habitants, et que l'avenir permette à chacun de retrouver sérénité, respect mutuel et esprit collectif. C'est dans cette capacité à travailler ensemble que réside la force d'un conseil municipal !

Comme le dit le proverbe : « Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin. »

Je vous remercie pour ces années partagées et souhaite le meilleur à celles et ceux qui poursuivront cet engagement ! »

❖ **Mme ONIMUS Aurélie :**

« Chers collègues,

Alors que se tient ce dernier conseil municipal, je souhaite dire ces quelques mots.

Depuis 2020, j'ai eu l'honneur de siéger au sein de notre conseil municipal.

Arrivée récemment dans la commune à l'époque, cette expérience m'a permis de mieux comprendre notre village, son fonctionnement et surtout la richesse de celles et ceux qui le font vivre et vibrer.

Nous avons connu des hauts et des bas, mais ce que je retiens avant tout au fil des années, c'est l'enrichissement humain et collectif à travers les actions menées par ce conseil, en lien avec les villageois.

Nous avons un très beau village et, même si nous ne faisons pas l'unanimité, j'aime à croire que ce que nous avons entrepris a été guidé par l'envie sincère de faire grandir et avancer notre commune et pour le bien des villageois.

Merci à tous »

❖ **Mme GROTZINGER Caroline :**

- « Merci pour ces six ans. Merci aux agents communaux sur qui on a toujours pu compter »

❖ **M. SCHELCHER Thierry :**

- « Comme vous l'avez constaté nous n'avons pas voté de budget, il sera préparé et voté par la nouvelle équipe. Je me retire non pas par plaisir mais pour laisser la place à la nouvelle génération. Ce dernier mandat était extrêmement difficile et m'a fait beaucoup souffrir, le covid, puis le recours qui a annulé le contrat avec l'exploitant de la gravière et les ressources qui vont avec (foretage d'avance), puis l'obligation de rénover le toit de la salle des sports. Tout ceci m'a empêché de mener tous mes projets à bien. J'ai été adjoint au maire pendant 13 ans puis maire pendant 12 ans, quand j'entreprends quelque chose je fais le maximum et me donne à fond, ce qui me blesse énormément en cette fin de mandat c'est que malgré mon retrait ce sont les ragots villageois : « il part parce qu'il a ruiné la commune » alors que nous avons un excédent d'investissement de 700 000€ auquel peut se rajouter un excédent de fonctionnement et nous n'avons aucun prêt en cours.

Je remercie les conseillers municipaux qui ont fait travailler positivement pour notre village, les adjoints pour leur remarquable travail ainsi que tout le personnel communal. Je souhaite le meilleur pour l'avenir de notre village. »

**La séance a été levée à 20 h 10**

**Pour extrait conforme  
Rumersheim-le-Haut, le 6 mars 2026**

**Le Maire**

  
**T. SCHELCHER**

